

Société : La santé connectée interpelle les médecins

<http://www.clicanoo.re/519654-la-sante-connectee-interpelle-les-medecins.html>

Clicanoo.re publié le 21 Avril 2016 à 14h00



SANTÉ. Organiser les soins dans le cadre d'un parcours reposant sur la coopération des professionnels de santé, à partir des nouvelles technologies : telle est la dernière initiative mise en place par le Commissariat général aux investissements d'avenir. De quoi laisser certains praticiens pour le moins sceptiques.

En réponse à l'appel à projets "Territoires de soins numériques", lancé en 2013 par le Commissariat général aux investissements d'avenir, la Réunion a été retenue et fait partie des cinq régions pilotes. À l'issue d'une évaluation nationale de l'ensemble des projets, le dispositif sera généralisé l'an prochain, selon que les expériences auront été positives ou pas. L'objectif de ce plan ? Moderniser et intensifier la prévention, fluidifier et mieux coordonner les parcours de santé, améliorer le dépistage, encourager l'adhésion des patients à leur traitement. Dans ce cadre, quatre pathologies sont sous surveillance : le diabète, l'insuffisance rénale chronique, l'insuffisance cardiaque chronique et les accidents vasculaires cérébraux.

Projet louable s'il en est, mais qui interpelle une bonne partie du corps médical, ainsi que nombre de patients. "Il y a déjà des données informatisées qui existent et qui se partagent pour le plus grand bien du patient, mais aussi pour son plus grand mal. Il est nécessaire et urgent de s'emparer de l'outil informatique et de le réguler" souligne un des membres de l'Espace éthique de la Réunion. "Ce travail exige la mise en place de garde-fou et l'analyse de tous les dysfonctionnements inévitables," poursuit-il. Un travail pour définir "ce que l'on doit pouvoir faire et ce qu'on a le droit de faire."

Pour Bruno Bourgeon (président de l'Espace éthique de La Réunion) "l'e-santé pourrait devenir un e-commerce." Le risque est là et il convient de s'en prémunir. "L'activité clinique ne saurait être assimilée à une marchandisation, car elle relève de bases juridiques et déontologiques." Une télé-consultation ne peut remplacer une consultation. Et puis, il y a la protection des données médicales. Car sur le Web, la confidentialité est une notion des plus fragiles et même jamais assurée. Les médecins craignent également de perdre certaines compétences exclusives au profit des paramédicaux. "Les outils technologiques changent le rapport de l'homme à sa santé. Cela nécessite une information, pour en faire accepter l'usage, son évolution, les avantages et les risques. En respectant les principes fondateurs de la médecine et de son éthique